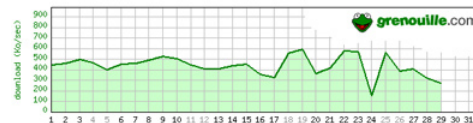


IP/ADSL

**PEUT-ÊTRE UUUH, SI VOUS AVEZ LE TEMPS**

A l'automne 2005 débutait pour une partie des Freenautes en zone non dégroupée une période de service dégradé (baisse de débit, bridage de ports, etc...) dont nous avons fait état à plusieurs reprises ici même en collaboration avec notre partenaire **Freeneews.fr** (cf. <http://www.freeneews.fr/index.php?itemid=3021>).



Le 30 janvier dernier, nous adressions un email à Cyril Poidatz, Président du Conseil d'Administration d'Iliad (maison mère de Free, cf. <http://www.iliad.fr>). Oh tiens ce site a changé d'habillage depuis aujourd'hui ;-), pour savoir quelles dispositions notre FAI comptait prendre pour mettre fin à la situation (cf. <http://www.aduf.org/archives/0482.pdf>).

Lettre morte ou effet réel ? Mystère. Toujours est-il que nous n'avons jamais reçu de réponse à notre courrier de doléances mais en début de mois - par voie non officielle (cf. <http://www.aduf.org/archives/0512.pdf>) - nous apprenions que le 17 mars serait la date à laquelle tout devait rentrer dans l'ordre grâce notamment à une mise à niveau des infrastructures réseau de Free. Et ce fut le cas. Mais seulement en partie.

Car comme l'indique Marc Brice, notre spécialiste-maison de la question (merci à lui ;-): « *la situation en zone non dégroupée reste toujours préoccupante. Les graphes en montagne russe sur le site Grenouille.com en témoignent : <http://www.grenouille.com/graph/index.php?zone=272689&type=download&day=2006-03-29&month=2006-03-01>. Même si les problèmes de bridage de ports ont disparu, certains Freenautes constatent toujours de gros problèmes de débits (variation importante sur une même journée) et des débits nuls avec les logiciels de peer-to-peer sans cryptage des données transmises.*

*La communication officielle de la part de Free à ce propos reste inexistante, et certains Freenautes commencent à se demander si Free ne bride pas les connexions afin de gagner de l'argent. De plus, ils se posent des questions sur la légalité des filtrages qui auraient été mis en place.»*

Un nouvel email partira donc ce jour à l'attention de Cyril Poidatz. Cette fois, peut-être, Monsieur le président aura-t-il le temps de nous répondre (auquel cas nous publierons sa réponse ici) ou, à défaut, de demander à ses équipes techniques de corriger les dysfonctionnements évoqués plus haut. A suivre...

La vie des Telecoms

**UN AN C'EST CHER !**

L'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA) (dont Free ne fait pas partie, cf. <http://www.afa-france.com>) vient de déposer un recours auprès du Conseil d'Etat (cf. <http://www.conseil-etat.fr>) au sujet du décret publié au Journal Officiel le 26 mars dernier qui commande aux FAI de conserver pendant un an les données issues de communications électroniques (IP de l'utilisateur, terminal utilisé, date, heure et durée des échanges, etc...) « pour les besoins de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales ».



L'AFA estime que ce décret va au-delà des injonctions européennes en la matière et craint que les FAI ne supportent seuls l'essentiel des frais nécessaires à la collecte, au stockage et, le cas échéant, à la mise à disposition des données aux autorités. Les détails : <http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39334958,00.htm?xtor=1>.

Insplite

**TÉLÉCHARGER « TÉLÉCHARGER, C'EST ILLÉGAL » C'EST LÉGAL**

« Télécharger, c'est illégal ». Sam, un jeune chanteur de 27 ans méconnu du grand public, a fait du précepte le titre d'une ballade piquante envoyée comme un pamphlet à l'industrie de la musique et à nos députés qui viennent de voter la loi DADSVI. Le plus drôle c'est que vous avez pouvoir l'écouter et/ou la télécharger gratuitement soit sur le site **Musique-Libre.org** à la page <http://musique-libre.org/static.php?op=musiqueIndex.php&nps=-1&group=sam>, soit sur <http://samusic.free.fr> puisque l'artiste héberge son site sur les serveurs de notre FAI ;-).

